Image not found or type unknown

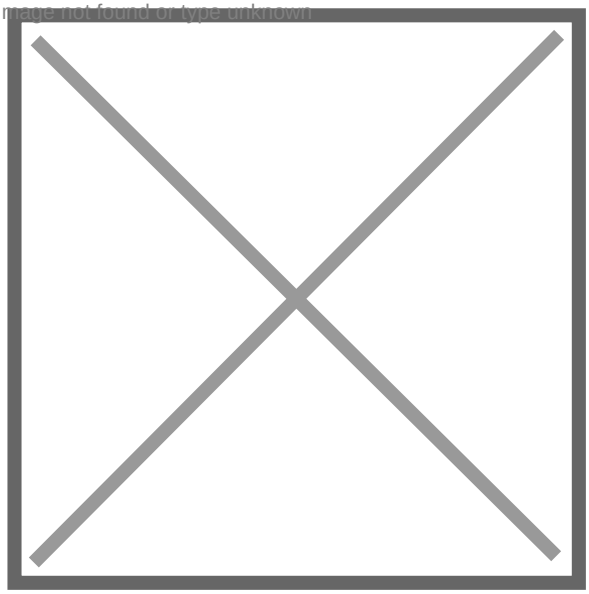

Week end de ma fille chez ma famille

Par **jessie_**, le **02/04/2009** à **11:31**

mon ex mari a la garde de notre fille. le week end prochain c'est moi qui doit l'avoir.Cependant je ne peut la prendre à cause d'un déplacement dans mon travail.Est ce que jai le droit de laisser ma fille a mes parents ce week end? même si je n'y serait pas? Est ce que mon ex mari peut me l'interdire?
Merci de me repondre au plus vite c'est une information essentielle pour moi

Par **Marion2**, le **02/04/2009** à **12:30**

Bonjour,

Bien sûr que vous pouvez laisser votre fille à vos parents. Lorsque vous exercez votre droit de visite et d'hébergement, vous n'avez aucun compte à rendre à votre ex-mari.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés